



FICHE DE MISSION

SENSIBILISATIONS

Afin de participer à nos sensibilisations, vous vous engagez à :

- Respecter le guide déontologique de l'APF.
- Respecter la charte, le projet associatif, et l'éthique de l'Association.
- Etre garant de l'image véhiculée par l'APF.

Missions du bénévole :

- Accompagner et aider la personne en situation de handicap dans tous les gestes nécessitant de l'aide.
- Transmettre une image positive de l'association
- Promouvoir le vivre-ensemble avec pédagogie
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Mettre en place et encadrer les activités
- Aimer les contacts humains et favoriser le dialogue avec les partenaires.
- Etre à l'écoute de la personne en situation de handicap.
- Participer à l'organisation, aider à la mise en place d'activité.
- Pousser les fauteuils, aider les adhérents à s'habiller, s'alimenter le cas échéant

En tant que bénévole, je m'engage à respecter les missions ci-dessus.

A :

Le :